

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Mardi 12 novembre 2013

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 12 novembre 2013 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 57.

Sont présents: Madame Mireille Brûlé
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Denis Bergeron
 Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 184-2013 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 185-2013 Adoption du procès-verbal du lundi 1^{er} octobre 2013.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit accepté tel que lu.
- 186-2013 Les Comptes.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Yannick Trépanier que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 187-2013 Avis de motion pour le règlement 332-2013 pour l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus révisé.
Le Conseiller Claude Bourassa donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 332-2013 pour l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus révisé.
- 188-2013 Dépôt du rapport du maire pour l'année 2013.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Claude Bourassa que le rapport du maire de l'année 2013 soit déposé au Conseil. Une copie sera publiée dans le journal local « Le Mensuel de Saint-Valère ».
- 189-2013 Nomination des maires suppléants pour l'année 2013-2014.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil nomme les Conseillers suivants comme maires suppléants pour les périodes ci-après énumérées: Monsieur Claude Bourassa pour les mois de novembre et décembre 2013 et janvier 2014, Monsieur Denis Bergeron pour les mois de février, mars et avril 2014, Monsieur Marcel Larochelle pour les mois de mai, juin et juillet 2014 et Madame Mireille Brûlé pour les mois d'août, septembre et octobre 2014.
- 190-2013 Nomination du maire suppléant pour la M.R.C. d'Arthabaska.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil nomme Monsieur Yannick Trépanier maire suppléant pour représenter le maire lorsque celui-ci est dans l'impossibilité d'assister aux réunions de la M.R.C. d'Arthabaska.

- 197-2013 Nomination d'un représentant pour Avenues Santé Bois-Francis pour l'année 2014.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que le Conseil nomme Monsieur Marcel Larochelle comme représentant du Conseil pour siéger auprès de l'organisme sans but lucratif d'Avenues Santé Bois-Francis pour l'année 2014.
- 198-2013 Nomination des Conseillers du Comité consultatif d'Urbanisme 2014-2015.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil nomme les Conseillers Messieurs Yannick Trépanier comme président et Marcel Larochelle comme délégués du Conseil au Comité consultatif d'Urbanisme pour les années 2014 et 2015.
- 199-2013 Nomination des membres du Comité consultatif d'Urbanisme 2014-2015.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil nomme Madame Lucie Leclerc, Messieurs Jean-Guy Hébert et Christian Guillemette comme membre du Comité consultatif d'Urbanisme pour les années 2014 et 2015.
- 200-2013 Autoriser la modification du rapport de BPR pour la zone inondable.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise les dépenses la modification du rapport de BPR concernant les solutions pour l'exclusion du développement de la zone inondable.
- 201-2013 Rencontre avec le MDDEFP.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise Monsieur le maire Louis Hébert et Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, à représenter le Conseil lors d'une rencontre avec les représentants régional du Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP), concernant le dossier de la zone inondable.
- 202-2013 Autorisation de dépenses pour les soirées des fêtes des bénévoles et des employés.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise les dépenses pour la soirée des fêtes des membres du Conseil municipal et des employés qui aura lieu à la salle municipale le 7 décembre 2013. De plus, le Conseil octroi un montant de 2 000 \$ au Comité Action de Saint-Valère en contribution des dépenses pour la soirée des bénévoles du 11 janvier 2014.
- 203-2013 Contrat entretien patinoire avec Monsieur Éric Morissette.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel et résolu que le Conseil accepte de signer le contrat avec Monsieur Éric Morissette pour l'arrosage et la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2013-2014. Le Conseil autorise le maire, Monsieur Louis Hébert ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat et le premier versement tel que convenu dans le contrat.
- 204-2013 Autorisation ouverture des entrées du centre administratif.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil accepte la cotation de Monsieur Yvan Côté à 325 \$ pour l'ouverture (dénégement et déglacage mais la municipalité fournit le déglacant) de l'entrée principale du centre administratif, de l'entrée des employés et des 2 sorties de secours à l'arrière et ce avant les heures d'ouverture du bureau et de la bibliothèque et au besoin durant la journée pour la saison 2013-2014. De plus, lesdites entrées doivent également être déneigé et déglacé lors de la location de salle. Le paiement sera fait vers le 15 avril 2014.
- 205-2013 Renouvellement de la cotisation FQM 2014.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le renouvellement de la cotisation à la FQM pour l'année 2014 au montant de 1 161,79 \$ taxes incluses.

- 206-2013 Demande de commandite pour Noël du partage 2013.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil, suite à la demande de madame Lise Blanchette, présidente du Comité de Noël du partage, autorise un don de 150 \$ pour l'année 2013.
- 207-2013 Spectacle bénéfique du 19 novembre 2013 pour la Fondation Raymond-Roy.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise l'achat de 2 billets au coût de 60 \$ chacun, soit un montant total de 120 \$, pour assister au spectacle bénéfique de la Fondation Raymond-Roy, qui aura lieu le 19 novembre 2013.
- 208-2013 Demande de contribution 2014 pour le transport adapté Roulis-Bus.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil nomme Monsieur Denis Bergeron comme représentant du Conseil pour siéger sur le Conseil d'administration de Rouli-Bus et accepte le budget de fonctionnement pour le transport adapté de Rouli-Bus. La contribution municipale pour l'année 2014 sera de 3 624 \$.
- 209-2013 Demande d'autorisation pour mettre en collection les comptes passés dus.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le Conseil donne mandat à Me Jean Gagné afin d'entreprendre toutes les procédures judiciaires nécessaires pour collecter les comptes de taxes passés dus pour l'année 2013 et les années antérieures.
- 210-2013 Achat papeterie informatique.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à faire l'achat de papeterie spécifique au système informatique afin de faire l'impression de la taxation pour l'année 2014.
- 211-2013 Autoriser l'inscription des nouveaux élus au Cours sur l'éthique offert par la FQM.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise les dépenses pour assister au cours sur l'éthique offert par la FQM et exigé par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire dans les six mois suivant l'entrée en poste.
- 212-2013 Ouverture pour la location de salle.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise Monsieur Réal Boissonneault à ouvrir le Centre administratif lors de la location de la salle municipale pour la somme de 25 \$ par ouverture et lorsque la location sera faite à titre gratuit l'ouverture sera faite par un membre du conseil ou par Madame Hélène Provencher pour les cours de danse et d'aérobic afin de ne pas occasionner de frais à l'organisme.
- 213-2013 Addenda au contrat de travail de Daniel Gagné.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise Messieurs Louis Hébert et Yannick Trépanier à signer l'addenda au contrat de travail de Monsieur Daniel Gagné afin de clarifier certains points.
- 214-2013 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Normand Allard pour les lots 357-P. et 358-P. du Canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE Monsieur Normand Allard, compagnie 9006-4676 Québec inc., a déposé une demande d'autorisation, en date du 31 octobre 2013, concernant l'agrandissement d'une sablière déjà existante;

ATTENDU QUE les lots 357-P. et 358-P. du canton de Bulstrode, superficie de 30 000 mètres carrés, visés par la demande appartiennent à Semarco Culture inc.;

214-2013 Demande d'autorisation à la CPTAQ de Normand Allard pour les lots 357-P. et 358-P. du Canton de Bulstrode. (suite)

ATTENDU QUE Monsieur Allard opère déjà une sablière à proximité;

ATTENDU QU'il n'y a aucune contre-indication dans le règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise la demande de Monsieur Normand Allard pour l'agrandissement de sa sablière selon les raisons précitées sur les lots 357-P. et 358-P. du canton de Bulstrode, superficie de 30 000 mètres carrés.

215-2013 Autoriser l'envoi d'une lettre de remerciement à Monsieur André Normand.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise l'envoi d'une lettre de remerciement à Monsieur André Normand pour ses années de dévouement en tant que Conseiller municipal.

216-2013 Demande de cession d'un résidu de la route 34 (route 161) de Monsieur Florent Landry.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil annule la présente résolution puisque le dossier est incomplet.

217-2013 Entrée traverse étudiant.

ATTENDU QUE la municipalité a fait une demande auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) suite à quelques incidents lors de la traverse de la route 161 par les étudiants de l'école primaire Cœur-Immaculée;

ATTENDU QUE le MTQ a effectué des travaux à la fin octobre afin de rapetisser l'accotement près de la traverse d'étudiants en créant un léger escarpement;

ATTENDU QUE cet escarpement devra être déneigé et la neige accumulée aux abords de la route 161 ne doit pas dépasser un mètre d'haut;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé un estimé à Monsieur Martin Vigneault, de Fiducie Vigneault, pour le déneigement de l'escarpement sur le côté du rang 11;

ATTENDU QUE, selon les considérations du MTQ, Monsieur Vigneault estime à 280 \$ le coût annuel du déneigement, mais peut être sujet à changement si des modifications à cet escarpement sont effectuées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil accorde le déneigement de l'entrée de la traverse étudiant sur la route 161 du côté du rang 11 à Fiducie Vigneault, représentée par Monsieur Martin Vigneault au montant de 280 \$ plus taxes ce qui représente environ 20 pieds pour la partie de la municipalité et la Commission Scolaire devra déneiger la partie de leur côté à leur frais. Le conseil accepte que le montant puisse varier selon les exigences du MTQ étant donné que c'est la première année et qu'il faudra s'ajuster au cours de la saison hivernale 2013-2014. Le conseil fera l'ouverture de la partie municipale soit du côté du village et laisse à la Commission scolaire sa partie puisque la municipalité ne peut pas engager sa responsabilité en allant effectuer des travaux sur une propriété qui ne lui appartient pas et ce en traversant la route 161 avec de la machinerie.

Dépôt du rapport d'élections 2013 par Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier.

Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du Conseil (Louis Hébert, Yannick Trépanier, Yvon Martel, Claude Bourassa, Denis Bergeron, Marcel Larochelle, Mireille Brûlé).

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, au 31 octobre 2013, le rapport État comparatif des activités de fonctionnement sommaire à des fins fiscales et ainsi que le rapport des Activités de fonctionnement à des fins fiscales consolidées.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

186-2013, 200-2013, 201-2013, 202-2013, 203-2013, 205-2013, 206-2013, 207-2013, 209-2013, 210-2013, 211-2013, 212-2013, 217-2013.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^{ième} jour du mois de novembre deux mil treize.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

218-2013

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 57 par Claude Bourassa que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier